



Question élargie n°58  
Reçue le 22.10.2025  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 22.10.2025  
Chambre des Députés

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député·e·s  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 octobre 2025

Concerne : **Question élargie au sujet de l'introduction d'une filière en langue allemande dans l'enseignement secondaire**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député·e·s, notre sensibilité politique souhaite poser une question élargie à **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** concernant **l'introduction d'une filière en langue allemande tout au long de l'enseignement secondaire**.

Avec l'introduction de l'option d'alphabétisation en langue française, des classes « Allemand langue étrangère » (ALLET) et d'autres initiatives, notre système scolaire compte désormais plusieurs dispositifs destinés à soutenir les élèves issu.e.s de familles non germanophones.

Cependant, il existe également des élèves provenant de familles non francophones qui rencontrent des difficultés persistantes en langue française tout au long de leur parcours scolaire. Ces difficultés peuvent, elles aussi, avoir des répercussions négatives sur les résultats scolaires, notamment dans le cycle supérieur, où le français demeure la principale langue véhiculaire.

Dans ce contexte, et afin de garantir un accompagnement équitable à l'ensemble des élèves, je souhaiterais interroger Monsieur le Ministre sur la possibilité de développer, une filière dans laquelle l'allemand conserverait le rôle de langue véhiculaire principale tout au long de l'enseignement secondaire, sans pour autant remplacer le français, mais en rééquilibrant le poids relatif des deux langues par rapport au modèle actuellement en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Djuna BERNARD**  
Députée